

Newsletter

Printemps 2024

Cher-e-s collègues

L'année 2024 nous vaudra-t-elle une percée dans les négociations sur un dossier extrêmement important pour la Suisse ? Le mandat de négociation avec l'UE adopté par le Conseil fédéral le 15 décembre 2023 nourrit l'espoir que des progrès seront rapidement réalisés aux chapitres de la formation, de la recherche et de l'innovation, débouchant ainsi sur une situation de départ plus favorable.

Je tiens à rappeler l'importance capitale que revêt pour la recherche et l'enseignement le fait que notre pays puisse à nouveau garantir sur une base commune une participation à Horizon Europe et aux programmes et initiatives qui lui sont liés. Il faut mettre un terme à la situation actuelle qui veut que la Suisse soit traitée par l'UE comme un "pays tiers non associé".

Le Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI est depuis 2012 un forum d'échange d'informations et de mise en réseau entre les milieux de l'industrie et de la recherche et les membres du Parlement fédéral. Avec sa centaine de membres issus du Conseil national et du Conseil des Etats, il forme l'un des principaux groupes parlementaires. **Son objectif est de renforcer en permanence la prise de conscience de l'importance de la formation, de la recherche et de l'innovation et de donner du poids et de la vigueur aux préoccupations de la Suisse en tant que pôle de savoir et d'innovation.**

Si vous n'êtes pas encore membre de notre GP FRI, je vous invite cordialement à le devenir, que vous soyez nouvellement élu ou membre actuel du Parlement. Vous obtiendrez ainsi directement, lors des rencontres de session comme par notre newsletter, des informations de première main sur les thèmes actuels de la formation, de la recherche et de l'innovation. **Merci d'avance de nous faire parvenir votre inscription au moyen du formulaire annexé, ou encore directement par e-mail à info@pgbfi.ch.**

J'aurai grand plaisir à vous accueillir à la prochaine rencontre de la session de printemps pour traiter un thème on ne peut plus pertinent. En collaboration avec le réseau FUTURE, la communauté d'intérêts des partenaires des hautes écoles, de la science, de l'innovation et de la politique, nous parlerons du **message FRI 2025-2028, qui fixe le financement global de la Confédération pour les mesures encourageant la formation, la recherche et l'innovation (FRI) sur les quatre prochaines années.**

La manifestation, qui se tiendra à l'hôtel Bellevue Palace, débutera à 12h30 par un déjeuner chaud et se terminera vers 14h30. Avec Matthias Michel, président de l'équipe politique du Réseau FUTURE, je me réjouis de pouvoir échanger avec vous à cette occasion. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé. Merci de vous inscrire par e-mail à info@pgbfi.ch.

Cordiales salutations

Damian Müller
Conseiller aux Etats, président du GP FRI

Le Conseiller fédéral Guy Parmelin sur le thème de l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour 2025-2028

Le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2025-2028 (Message FRI) fixe le cadre de financement global de la Confédération destiné aux mesures d'encouragement FRI pour les quatre prochaines années. Or, ce cadre est lui aussi touché par les réductions visant l'ensemble du budget fédéral. Pour préserver la qualité du système de formation, il est indispensable que les cantons puissent compter sur une politique de financement solide et fiable de la Confédération dans les domaines financés en commun.

Le jeudi 14 mars 2024 à l'hôtel Bellevue Palace à Berne, le Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), sera l'orateur principal de notre réunion de la session de printemps. Il nous présentera les objectifs et le contenu du message FRI. Son intervention sera suivie d'une table ronde réunissant des représentants des hautes écoles, de la formation professionnelle et de l'encouragement de la recherche. Vous trouverez le programme détaillé à la fin de la présente newsletter.

Dossiers parlementaires et objets du Conseil fédéral pour la session de printemps 2024

23.4347 Mo. CSEC-E. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Garantir l'équivalence des prestataires publics et privés

CE lundi 4 mars

A juste titre, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) a examiné d'un œil critique une initiative parlementaire (23.405) qui demande que la compétence en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) soit désormais redéfinie dans la loi sur la formation professionnelle en tant que tâche des prestataires publics et privés. Elle a entendu des représentants de deux associations de l'OPUC, à savoir LaufbahnSwiss et la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Plutôt que de demander au Parlement, par le biais de l'lv. pa. d'agir lui-même, la commission souhaite, par le biais d'une motion de commission, que soit prise en compte une préoccupation importante des prestataires privés d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Ceux-ci se sentant de plus en plus concurrencés par les prestataires publics, il est donc juste de veiller à ce que la loi ne limite pas la marge de manœuvre des privés. La commission charge ainsi le Conseil fédéral d'ajouter les prestataires privés à l'article 49, alinéa 1 de la loi sur la formation professionnelle. Cela garantirait aussi que des prestataires privés tels que "Viamia" puissent être associés aux projets fédéraux en cours.

21.320 lv. ct. GE. Pour une association rapide de la Suisse au programme Horizon Europe

CN mardi 5 mars

En janvier 2024, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) a procédé à l'examen en première lecture de l'initiative du canton de Genève "Pour une association rapide de la Suisse au programme Horizon Europe". Par 17 voix contre 8, elle propose à son Conseil de ne pas donner suite à ce texte, confirmant ainsi la décision préalable du Conseil des Etats. L'initiative cantonale est caduque puisque le versement de la deuxième contribution au Fonds de cohésion de l'UE est en cours et qu'une solution se dessine pour Horizon. La demande genevoise n'en offre pas moins au Parlement une nouvelle occasion de discuter et de souligner l'importance cruciale d'une réassociation rapide à Horizon Europe : la réintégration complète est très importante pour le pôle suisse d'innovation et de recherche. Le Conseil

fédéral a réussi à débloquer divers programmes européens intéressant les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Dès que les négociations sur le paquet et l'association à Horizon Europe seront entamées, une réglementation transitoire entrera en vigueur, qui devrait permettre aux chercheurs en Suisse de participer déjà à l'appel à propositions 2024 du Conseil européen de la recherche (ERC). Cette réglementation transitoire doit s'appliquer pour l'année de programme 2025 à tous les appels d'offres, entre autres ceux d'Horizon Europe. La condition est que le Conseil fédéral et l'UE parviennent à parapher un accord correspondant d'ici là. Le mandat de négociation pour Horizon a déjà été adopté fin 2020.

22.078 Loi sur les brevets. Modification

CN mardi 27 février

Evtl. CE mercredi 28 février

La révision de la loi sur les brevets, si importante pour l'économie suisse, ses PME et tous les inventeurs innovants, est en bonne voie. Après le Conseil des Etats, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a approuvé à son tour cette révision en janvier 2024. Le Conseil et la Commission s'accordent à dire que les recours de tiers ne doivent plus avoir d'effet suspensif, sauf décision contraire du tribunal. Cette heureuse disposition améliore fondamentalement le système suisse des brevets. La modernisation en cours de la loi sur les brevets renforce du même coup le site d'innovation helvétique. Le GP FRI recommande au Conseil national de suivre les propositions majoritaires de sa commission. Il salue le fait que le Conseil national et le Conseil des Etats puissent éliminer rapidement les dernières divergences dans ce dossier et permettre ainsi à la Suisse de rattraper son retard international grâce à la mise en place d'une protection moderne des brevets.

22.4105 Mo. Atici. Lutter contre la pénurie de personnel qualifié en tirant parti de tous les diplômés de la formation professionnelle supérieure

CE mercredi 13 mars

La motion charge le Conseil fédéral de créer les conditions nécessaires pour que les diplômés de la formation professionnelle supérieure (tertiaire B) puissent, à l'instar de leurs collègues diplômés d'une haute école suisse (tertiaire A), rester en Suisse facilement et sans démarches bureaucratiques inutiles pour y exercer une activité professionnelle. Il s'agit de garantir aux professionnels hautement qualifiés issus de pays tiers de ne pas avoir à quitter notre pays parce qu'ils ne peuvent pas être engagés immédiatement après l'obtention de leur diplôme en raison de l'épuisement des contingents. La démarche de l'intervention est louable. Il est toutefois plus judicieux de suivre les recommandations de la Commission des institutions politiques du Conseil des États (CIP-E) et de ne pas donner suite à la motion : la demande, estime la CIP-E, doit être satisfaite à la faveur de la révision de la loi sur les étrangers et l'intégration. Le Conseil fédéral a déjà reçu mandat du Parlement de présenter une solution conforme à la Constitution.

Réunion de session du GP FRI en mars 2024

Agenda manifestation de jeudi, 14 mars 2024

Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour 2025-2028

Jeudi 14 mars, dès 12h30 (lunch) jusqu'à 14h30
Hôtel Bellevue Palace, Berne

Programme

Dès 12h30

Apéritif et repas

13h30

Salutation et introduction par le Conseiller aux Etats Damian Müller, président du GP FRI

Exposé du

Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du DEFR

Podium avec le Conseiller fédéral Guy Parmelin, animé par le Conseiller aux Etats Matthias Michel, président de l'équipe politique du réseau FUTURE

- Prof. Michael Hengartner, président du Conseil des EPF
- Nicole Meier, membre de la direction et responsable Formation initiale et continue de l'UPS
- Prof. Ruedi Minsch, président suppléant de la direction, Responsable du département Politique économique générale et Formation / Chef économiste d'economiesuisse
- Prof. Andrea Schenker-Wicki, rectrice de l'Université de Bâle, présidente de la Chambre des hautes écoles universitaires suisses
- Ancien Conseiller national Jürg Stahl, président du Conseil de fondation du Fonds national suisse

Questions et discussions

14h30

Clôture et réseautage

Je me réjouis de pouvoir vous saluer personnellement à cette rencontre.

Nous nous ferons un plaisir d'enregistrer votre inscription sous info@pqbfi.ch